

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	14ème
Nom de site		Numéro	T01713
Adresse du site	9 Square de la Porte de Vanves	Hauteur	R+10 (32.86m)
Bailleur de l'immeuble	RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	31/10/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	31/10/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	31/12/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette l'installation d'un site antennaire pour contribuer à la couverture de votre quartier en 3G, 4G,5G.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes à faisceau fixe pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G) et 2100MHz (partage 4G/5G) et de 3 antennes à faisceau orientable 3500MHz (5G) orientées vers les azimuts 40°, 130° et 220°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 40° < 3V/m - 130° < 3V/m - 220° < 2V/m 5G (3500): 40° < 2V/m - 130° < 2V/m - 220° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	35.33m pour les antennes à faisceau fixe 35.88m pour celles à faisceau orientable		

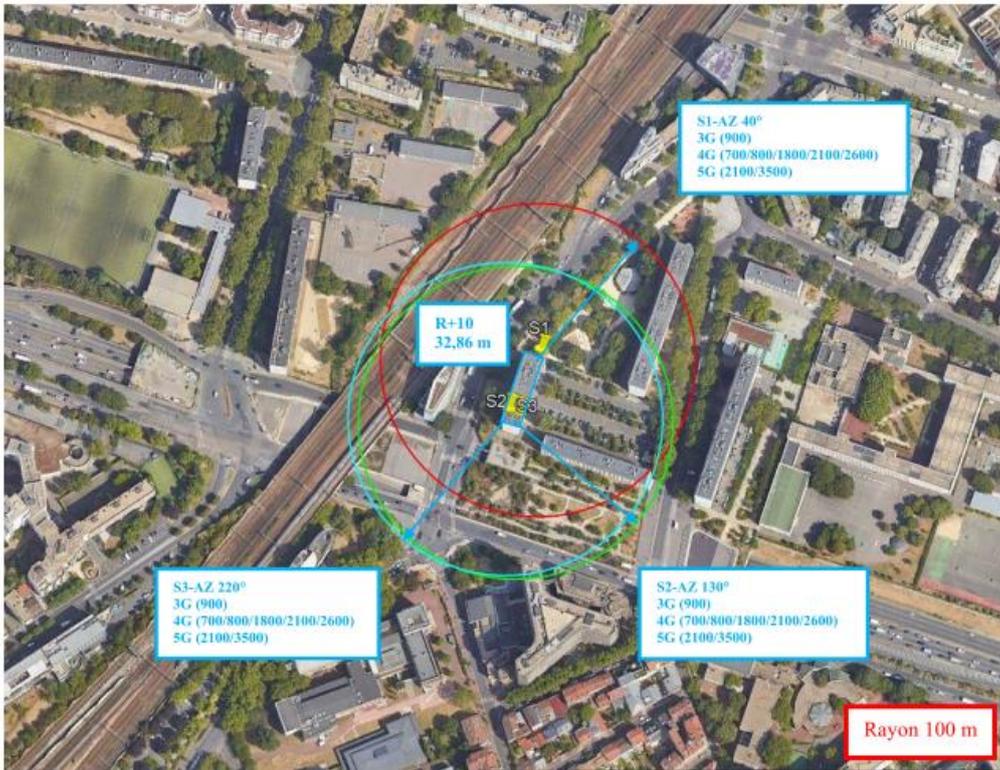
Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 6 antennes fixées dans 3 fausses cheminées
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

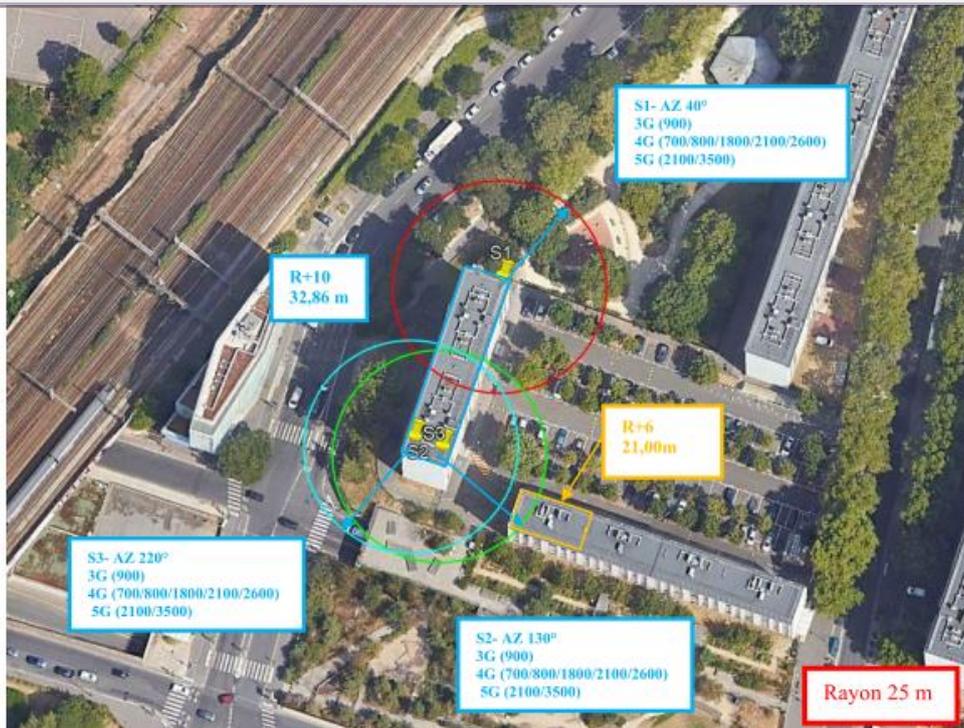
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans les 100m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 9 SQUARE DE LA PORTE DE VANVES 75014 PARIS-14E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

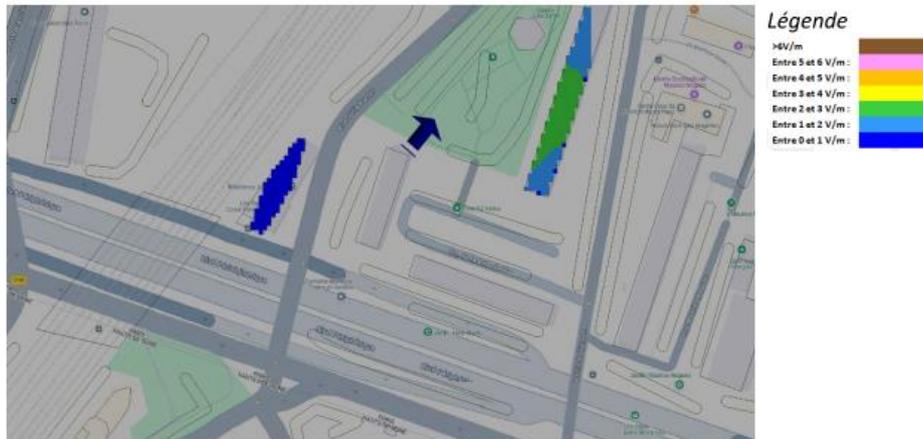
	Azimut 40°	Azimut 130°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	28.5 m	19.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 40°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 9 SQUARE DE LA PORTE DE VANVES 75014 PARIS-14E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

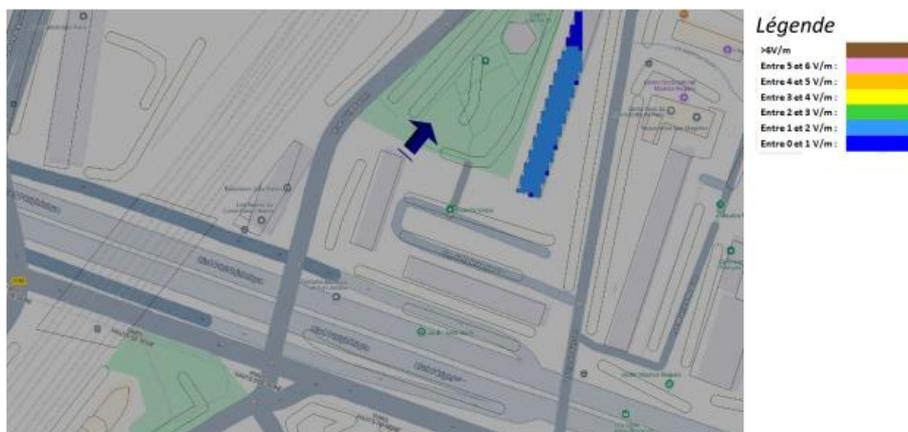
	Azimut 40°	Azimut 130°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	31.5 m	19.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 40°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .

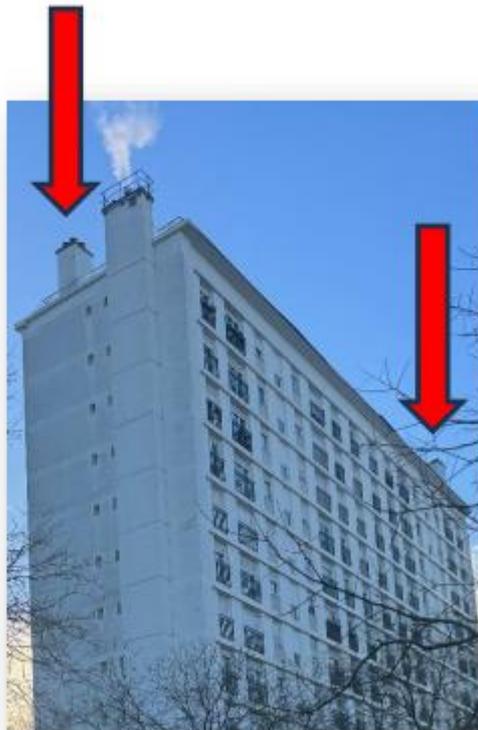


Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :

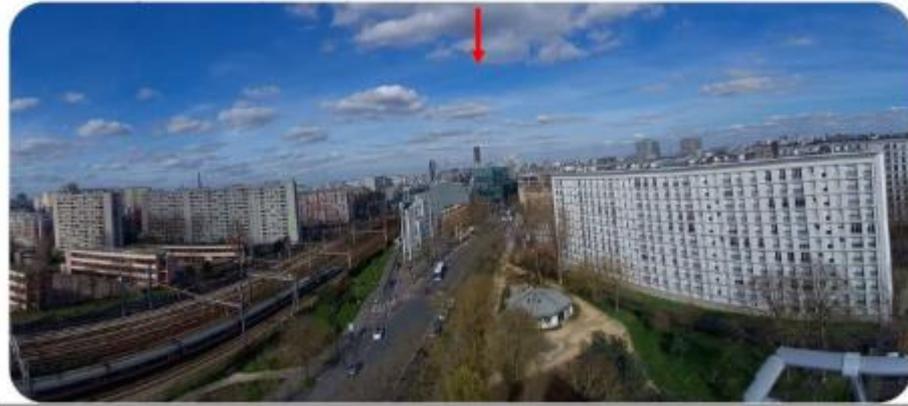


Etat projeté ZOOM :



Vue des Azimuts

Azimut 40° :



Azimut 130° :



Azimut 220° :

